

RAPPORT ANNUEL 2023-2024



REGROUPEMENT
LES SAGES-FEMMES
DU QUÉBEC



Crédit photos : gracieuseté de [Orange Pomme Photographie](#)

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente	6	Travaux de maintien de l'équité salariale.....	18
Votre association professionnelle	8	Le développement de la pratique.....	18
Conseil d'administration et équipe du RSFQ	8	Présence médiatique et rayonnement.....	20
Le RSFQ présent pour ses membres	9	Projets	22
Soutien aux équipes.....	9	Projet CART-RSFQ : Accroître l'accès à l'avortement grâce aux sages-femmes	22
Formations	10	Nos partenaires	23
Négociation et mobilisation.....	11		
PL15 : un dossier qui a défini l'année 2023-2024.....	12		

Acronymes

ACSF : Association canadienne des sages-femmes
CA : Conseil d'administration du RSFQ
CART : Contraception and Abortion Research Team
CI(U)SSS : Centre intégré (universitaire) de santé et de services sociaux
CLRP : Comité local de relations professionnelles
CMDPSF : Conseil des médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes
CPNSSS : Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services
CRT : Comité relations de travail
CSN : Confédération des syndicats nationaux
CSF : Conseil des sages-femmes
DSME : Direction Santé Mère-Enfant du MSSS
ESF : Étudiante sage-femme
FP-CSN : Fédération des professionnelles de la CSN
FUO : Formation en urgences obstétricales
IPAM Institut de la pertinence des actes médicaux
LGSSSS : Loi sur la gouvernance du système de santé et de NCIMservices sociaux

MdN : Maison de naissance
MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
NCIM : National Council of Indigenous midwives
OSFQ : Ordre des sages-femmes du Québec
RSFQ : Regroupement Les Sages-femmes du Québec
RSSF : Responsable des services de sage-femme
SCT : Secrétariat du conseil du trésor
SF : Sage-femme
SSF : Services de sage-femme
UQTR : Université du Québec à Trois-Rivières

Abréviations

Coalition ou CPPSF : Coalition pour la pratique sage-femme.
Entente : Entente intervenue entre le RSFQ et le MSSS prévoyant les conditions de travail régissant la sage-femme qui exerce sa profession en vertu d'un contrat de service conclu avec un établissement.
Projet CART : initiative visant à améliorer l'accès à l'avortement.



Mission

Le RSFQ est l'association professionnelle des sages-femmes du Québec. Il travaille au **développement** de la profession et de sa spécificité à l'intérieur du système de santé. Il **défend le libre choix des lieux d'accouchement** (domicile, maison de naissance, centre hospitalier ou tout autre lieu choisi), en conformité avec les normes professionnelles ainsi que de sa philosophie de pratique. Le RSFQ a aussi pour mission de **défendre les intérêts professionnels, économiques et sociaux** de ses membres. Il est reconnu par le MSSS comme **porte-parole des sages-femmes et responsables des services de sage-femme** exerçant leur profession légalement au Québec.

Planification stratégique 2022-2025



Planification stratégique
2022-2025

UN POSITIONNEMENT RECONNU DES SAGES-FEMMES

- Mieux communiquer l'expertise SF auprès du public
- Renforcer les principes d'inclusion, de sécurisation culturelle et de respect de la diversité dans les services SF
- Affirmer notre place comme organisme référence pour la pratique SF au Québec
- Inscire la pratique SF et son développement en tant que solution aux besoins des communautés

UN ACCÈS À DES SERVICES ET DES CONDITIONS DE PRATIQUE RENFORCÉS

- S'appuyer sur un réseau d'allié.e.s
- Mesurer les bénéfices des SSF
- Optimiser nos représentations
- Valoriser l'autonomie professionnelle des SF
- Évaluer et soutenir, le cas échéant, des propositions innovantes dans la prestation de services

UN RSFQ MOBILISÉ ET PERFORMANT

- Augmenter la mobilisation du membership
- Diversifier le financement
- Consolider la situation financière
- Affirmer son rôle de représentant incontournable des SF
- Évaluer l'opportunité de développer un service- conseil-clinique
- Optimiser les pratiques de gestion interne

Membres

Au 31 mars 2024, le RSFQ comptait 306 membres dont :

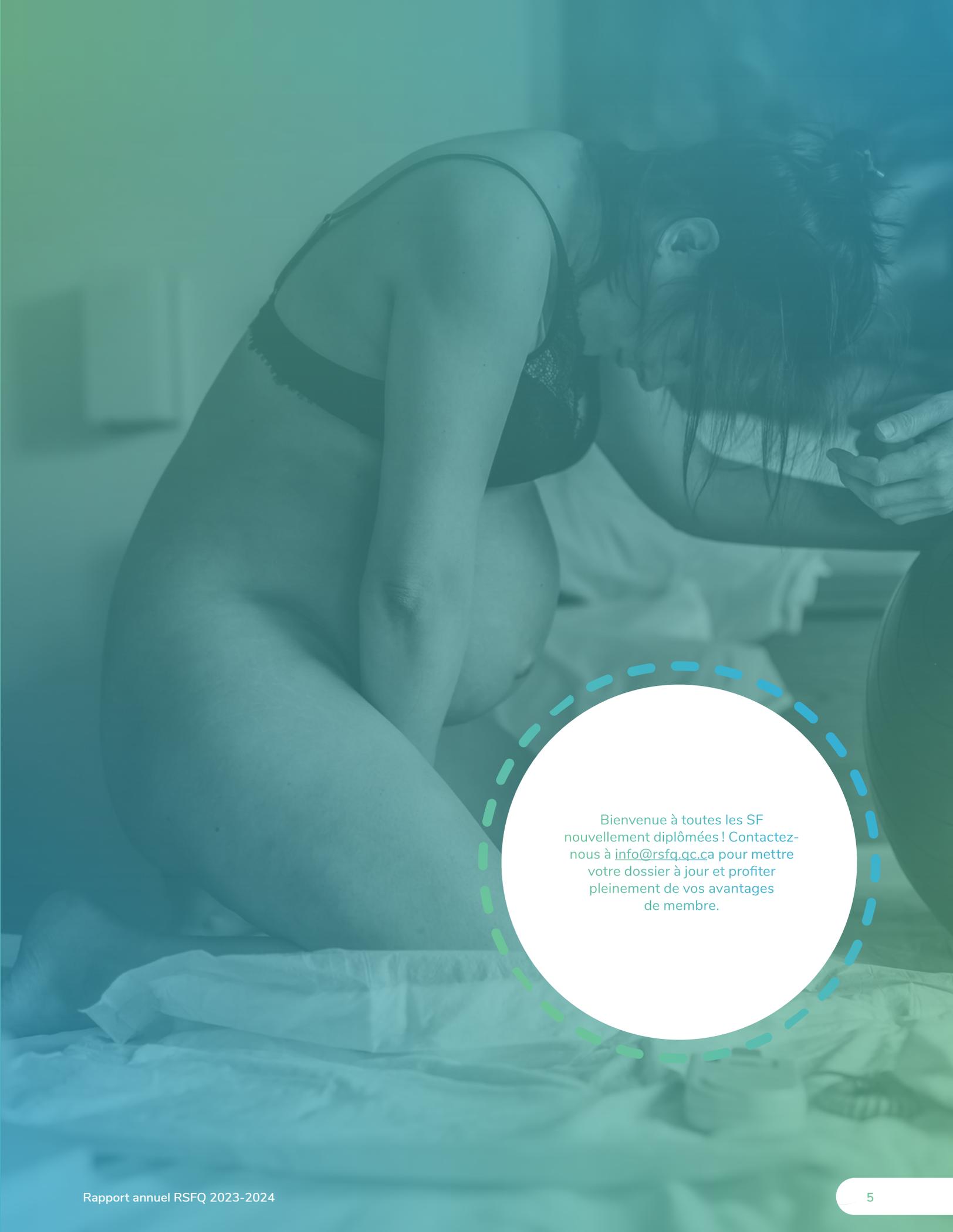
- > Membres votantes : 282
- > Membre honoraire : 1
- > Membres ESF : 23

En tant que membre du RSFQ, vous accédez à de nombreux avantages :

- > [Guide des membres](#)
- > Soutien en relations de travail pour les SF représentées pour leurs conditions de travail
- > Prix membre pour les formations offertes par le RSFQ
- > Accès exclusif aux communications et événements du RSFQ
- > Et plus encore !

**POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES AVANTAGES
D'ÊTRE MEMBRE DU
RSFQ, CLIQUEZ ICI !**

Lors de l'assemblée spéciale du 13 décembre 2023, le CA a pris la décision de revenir à une cotisation unique de 2,9 % dès janvier 2024 (en remplacement de 2,45 % + 2 prélèvements de 162 \$ pour la cotisation à l'ACSF).



Bienvenue à toutes les SF
nouvellement diplômées! Contactez-
nous à info@rsfq.qc.ca pour mettre
votre dossier à jour et profiter
pleinement de vos avantages
de membre.

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Chère-s collègues et ami-e-s,

C'est avec émotion que j'écris ce mot en tant que présidente sortante du RSFQ. Je me souviens encore de mon élection au conseil d'administration il y a onze ans, alors que je débutais ma pratique, et de l'enthousiasme qui m'animait à l'idée de contribuer à l'avancement de notre profession.

C'est en jonglant entre les joies et les défis de la maternité et de la belle-parentalité que j'ai fait le saut, il y a 4 ans, sur la chaise de présidente et que j'ai été amenée à siéger à différentes tables auprès des plus hauts décideurs de notre gouvernement. J'avais mon bébé encore aux couches, j'allais, je naviguais entre les crises d'adolescents et d'enfants à la maternelle, et je devais développer à vitesse grand V de nouvelles compétences et aptitudes afin de mener à bien le mandat que vous m'aviez confié. C'était un défi exaltant, mais aussi parfois, en toute franchise, surréaliste.

Ces quatre dernières années ont été intenses, riches en accomplissements et expériences variées. J'ai eu le privilège de travailler aux côtés de personnes exceptionnelles. Ensemble, nous avons relevé de nombreux défis et célébré d'innombrables victoires. Dès mon arrivée à la présidence, nous avons démontré encore une fois notre capacité à surmonter les obstacles, notamment en traversant la pandémie et les grands enjeux entourant la vaccination obligatoire, tout en défendant ardemment les droits des sages-femmes, des femmes et des personnes enceintes dans un contexte social et politique très difficile. Nous avons aussi collaboré à la création de nouveaux horizons professionnels pour les sages-femmes afin de répondre aux besoins de la population en périnatalité. Par la suite, une négociation d'envergure a été menée par une équipe de feu, nous permettant de signer avec succès l'entente 2020-2024, assurant ainsi des conditions de travail plus justes et équitables pour les sages-femmes et RSSF.

Parallèlement, avec le soutien de nos conseillères à la FP-CSN et la CSN, nous avons travaillé sans relâche pour tenter de minimiser les discriminations salariales subies depuis les premiers travaux d'équité salariale, aboutissant au règlement des plaintes pour l'exercice de maintien de l'équité de 2016. Nous avons ensuite dû faire face aux énormes changements induits par le projet de loi 15, qui menaçaient notre autonomie professionnelle. Grâce à nos efforts soutenus, nous avons réussi à préserver des acquis essentiels à notre capacité de créer des structures nous permettant d'être sage-femme dans un système hospitalo-centré et médico-dominant. Et tout récemment, nous avons obtenu, pour quelques mois, en attendant d'entamer la prochaine négociation, le renouvellement des lettres d'entente, dont le projet pilote de modèle de soins sage-femme.

Notre travail acharné à tous les niveaux a porté ses fruits. Les gains que nous avons réalisés en matière de conditions de travail, de rémunération et de reconnaissance sont le résultat d'une détermination collective et d'une grande volonté de faire entendre notre voix. Même s'il reste encore



beaucoup à faire, dont l'ouverture de maisons ou lieux alternatifs de naissance attendus depuis des décennies dans certaines régions du Québec, plusieurs gains obtenus ouvrent la voie à l'expansion de notre modèle de soins à des services variés répondant aux besoins des communautés. Le RSFQ a maintenant la capacité de soutenir des projets innovants intégrant des sages-femmes qui se déploient tranquillement dans la province.

Je suis particulièrement fière du travail du RSFQ au niveau des communications et des médias ces dernières années. Tant pour renforcer nos liens avec les membres que pour sensibiliser le public à l'importance de notre profession. Nous avons aussi travaillé d'arrache-pied pour améliorer notre capacité de représentation politique et pour renforcer nos liens avec de nombreuses organisations. Les quelques amendements à la LGSSSS, importants pour l'avenir de notre profession dans le RSSSS, sont un témoignage de notre détermination collective, de la force de nos liens avec les communautés que nous servons et de notre capacité à influencer les politiques publiques.

Le soutien aux équipes faisant face à différents défis ou au développement de nouveaux services, notamment dans les communautés autochtones, a aussi toujours été une priorité. D'ailleurs, entamer le parcours d'alliée au RSFQ et le renforcement de la reconnaissance des droits des autochtones a marqué mon mandat. En fait, mon implication sur le conseil d'administration de l'ACSF, auprès de sages-femmes d'horizons variés et membres de NCIM aura marqué mon parcours professionnel et est une source d'inspiration pour encourager notre communauté québécoise à poursuivre le chemin vers l'équité, la diversité et l'inclusion pour l'ensemble des sages-femmes et pour guider l'amélioration de l'accès à nos soins et services.

Poursuivant le travail de ma prédécesseure, je ne peux passer sous silence la solidification des collaborations avec les RSSF dans les dernières années via les rencontres fréquentes de Concertation nationale, le soutien quotidien de la permanence du RSFQ face à différents enjeux et la participation de la représentante des RSSF du CA à de multiples comités, ce qui a été d'un grand support à différents niveaux. Leur rôle est essentiel, voire déterminant, pour réussir à prendre la place qui nous est due dans le réseau et coconstruire les services que nous offrons afin qu'ils demeurent ceux demandés par les usager-e-s.

L'année à venir s'annonce comme une grande année de transition. Il faudra continuer à démontrer notre leadership, travailler à tous les niveaux pour faire progresser notre profession et continuer à défendre les intérêts des sages-femmes. Je suis convaincue que, en collaboration avec tous les acteurs impliqués, grâce à notre solidarité et à notre passion, nous réussirons à relever ces défis et en sortir encore plus forte-s.

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre soutien incroyable et pour votre engagement envers notre profession. Les dernières années ont laissé leur empreinte, parfois de manière positive, parfois moins. Mon style de leadership a pu susciter des réactions diverses, mais j'ai toujours eu à cœur de faire de mon mieux pour la profession. Sans votre dévouement, rien de tout cela n'aurait été possible. Au fil du temps, j'ai découvert que les liens tissés et votre créativité ont été les moteurs de ma ténacité et de ma résilience, et je souhaite nommer ici celles et ceux qui ont été essentiels à ma présidence : l'équipe du RSFQ, Myriam, Laure, Julie-Anne, Audrée, Michèle et Amaïli, les administratrices présentes et sortantes du CA, Meriem Sekkouti, Françoise Hasty, Geneviève Guilbault, Alix-Ann Boucher-Gendron, Roxanne Lorrain, Cynthia Perreault, Caroline Auclair, Soheir Ghellai, Rita Daaboul, Mounia Amine, Christiane Léonard et Tobi-Lynn Bayarova, l'équipe de la FP-CSN, Ariane Jamin, Lucie Tessier, Danny Roy et Ginette Langlois, les militante-e-s de la CSN, Jason Brochu-Valcourt, Marie-Ève Pinard et Mégane Arseneau, les membres du COCO de la Coalition, Sarah Landry, Lysane Grégoire, Lorraine Fontaine, Sabrina Sahed et Sophie Mederi, les membres des comités du RSFQ avec qui j'ai collaboré, la présidente de l'OSFQ, Julie Pelletier, plusieurs membres de l'équipe de l'UQTR, Magali Béchar, Caroline Paquet, Raymonde Gagnon, Céline Lemay et Érica Goupil, mon équipe de toujours de la Maison de naissance de la Capitale-Nationale et bien sûr ma famille et mes ami-e-s, piliers de toujours, avec mention spéciale à Thijs, Julie Anne, Maude, Louise-Hélène et Estelle. Ensemble, à différents niveaux, nous avons fait avancer la profession sage-femme et suis convaincue que nous continuerons à le faire avec détermination et esprit de collaboration.

Je quitte mes fonctions avec un sentiment de profonde gratitude et d'enthousiasme. Le futur de notre association professionnelle est prometteur. Personnellement, ces dernières années m'ont fait réaliser à quel point la recherche est essentielle pour faire avancer notre profession. C'est pourquoi j'ai décidé de replonger dans les livres et d'entreprendre un nouveau défi : une maîtrise en recherche sur l'amélioration de l'accès aux soins et services de sage-femme. Je suis impatiente de contribuer à faire progresser nos connaissances et de partager mes découvertes avec vous.

Avec toute ma reconnaissance pour votre confiance,

Josyane Giroux SF,

Présidente du RSFQ



Josyane Giroux, présidente, et Amaïli Jetté, vice-présidente, lors d'un déplacement entre deux rencontres.

PASSATION DE LA PRÉSIDENTE

Suite à l'annonce du dernier mandat de la présidente, le CA a accepté de procéder à une passation graduelle entre la présidence et la vice-présidence, assurée par Amaïli Jetté. Ainsi, tout au long de l'année, la vice-présidence a été impliquée dans la réalisation des activités du RSFQ (comité RH, comité gouvernance, comité innovation professionnelle, projet CART, etc.). De plus, en plus d'être chargée des relations de travail, elle a investi le volet syndical en s'impliquant dans les différents comités issus de l'entente, les travaux du nouveau comité de négociation, etc. Cette passation a permis une appropriation graduelle des dossiers et des enjeux, assurant une continuité dans la poursuite du travail au RSFQ à accomplir sa mission.

GRANDS CHANTIERS EN COURS

Le RSFQ poursuivra ses représentations et son travail en lien avec :

- > la transition vers la LGSSSS, dont la création des CMDPSF et des départements cliniques de sage-femme
- > la réalisation des États généraux sur la pratique sage-femme
- > la recherche de solutions pour l'amélioration de l'accès aux soins et services des sages-femmes
- > la modernisation du champs d'exercice et le soutien des membres en ce sens
- > le déploiement du plan d'action en périnatalité et petite enfance
- > l'assurance responsabilité professionnelle
- > la négociation de notre prochaine entente

VOTRE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPE DU RSFQ

Conseil d'administration

Josyane Giroux SF, présidente
Amaili Jetté SF, vice-présidente
Meriem Sekkouti SF, trésorière
Françoise Hasty SF, secrétaire
Geneviève Guilbault SF, représentante des régions
Cynthia Perreault SF, représentante des RSSF
Rita Daaboul, administratrice jusqu'à septembre 2023
Soheir Guellai, administratrice depuis septembre 2023
Roxanne Lorrain, représentante des femmes et des familles
Alix-Ann Boucher-Gendron, représentante des ESF



Permanence

Myriam P. Bertrand, Coordinatrice générale
Laure Teyssedou, Chargée de la vie associative
Julie-Anne Brisson, Adjointe à la coordination
Audrée Normandeau, Adjointe à la coordination, remplacement de congé de maternité
Amaili Jetté SF, Chargée des relations de travail et chargée du projet CART
Michèle Matte SF, Consultante pour les formations en urgences obstétricales



Comités du RSFQ

Comité Négociation
Comité Mobilisation
Comité Relations de travail (CRT)
Comité FUO
Comité Spécificité de la pratique sage-femme
Concertation nationale des RSSF
Comité transition LGSSSS
Comité innovations professionnelles
Comité gouvernance
Comité ressources humaines

Pour plus de détails sur les objectifs des comités ainsi que les membres, visitez www.rsfq.qc.ca/comites

LE RSFQ PRÉSENT POUR SES MEMBRES

SOUTIEN AUX ÉQUIPES

Le RSFQ travaille au quotidien pour défendre l'intérêt et les droits de ses membres.

Relations de travail

Vous avez des questions concernant...

- > L'interprétation de l'entente ?
- > Un litige dans l'équipe ou avec l'établissement ?
- > Un sentiment d'injustice, de harcèlement ou de discrimination au travail ?
- > Les congés de maternité, parentaux ou de maladies ?
- > Vos contrats ainsi que les procédures à suivre ?

La personne chargée des relations de travail est là pour répondre à vos questions et vous offrir un accompagnement personnalisé à relationdetravail@rsfq.qc.ca

L'année 2023-2024 a été ponctuée par les rétroactivités dans le cadre de l'entente 2020-2024 et de la relativité salariale. D'autres parts, de nombreuses questions de la part des membres SF et RSSF ont été répondues notamment pour une meilleure compréhension de l'entente. Des rencontres de Comité local de relations professionnelles (CLRP) se sont tenues à plusieurs endroits. La mise en place de tel comité a un effet significatif sur la résolution de problèmes ou de litiges collectifs, et constitue souvent un mécanisme de prévention aux recours complexes. Spécifiquement, le CLRP a pour but :

- > d'établir une communication directe entre l'équipe SF et l'établissement,
- > de faire l'étude de problèmes locaux de nature professionnelle que les parties ont un intérêt commun à résoudre,
- > de promouvoir l'esprit de coopération entre les SF et l'administration de l'établissement,
- > d'étudier les moyens susceptibles d'améliorer l'organisation, la qualité, l'efficacité et le fonctionnement des services de sage-femme,
- > d'étudier toute question à l'égard de l'application de l'entente.

Il y a également eu des dépôts et suivis de différends, des accompagnements de membres ou d'équipe, que ce soient lors de rencontres avec l'établissement, de processus d'arbitrage ou de recours au Tribunal administratif du Québec. **Il appert que les équipes portent attention à la sensibilisation et la prévention contre les discriminations. Aussi, les services de sage-femme doivent être des milieux de travail sains et sécuritaires, où les différents acteurs veillent à ce que les conflits ne soient pas ignorés, par des interventions adaptées et sensibles visant leur résolution, voire leur prévention.**

Le rôle de la personne répondante au Comité de relations de travail (CRT) dans votre équipe est primordial, et nous les encourageons à interagir et communiquer rapidement avec nous face à des difficultés ou des enjeux. La prochaine année aura pour objectif de renforcer ce rôle en proposant de la formation et des outils, pour soutenir leur rôle et en amont à la prochaine négociation.

Si vous avez des questions concernant les relations de travail, ou si vous souhaitez instaurer un CLRP au sein de votre établissement, contactez-nous sans tarder à relationdetravail@rsfq.qc.ca. Nous vous invitons également à consulter le [Guide des membres](#) où vous trouverez de nombreuses informations et réponses à vos questions.





FORMATIONS



Durant l'année 2023-2024, le RSFQ a organisé et coordonné plusieurs demi-journées de recertification FOU **en ligne** et en **présentiel**.



Une nouvelle formule d'une Certification FOU sur une journée complète a été offerte en présentiel à Montréal, dans l'optique d'allouer plus de temps aux revues et aux manoeuvres.

8

formations d'une demi-journée ont été offertes dans la dernière année.

64

sages-femmes ont été formées grâce à ces formations.



Une FOU a été donnée à Kuujjuaq, à deux sages-femmes locales, par une instructrice FOU de la communauté. Une partie de la documentation a été traduite et adaptée en anglais par la chargée des formations.

FFUO

Grâce à l'animation d'une Formation des instructrices FOU, **9 nouvelles instructrices** ont été formées le 20 octobre 2023 et deux d'entre-elles, Mayou Soulière et Mireille Lévesque, ont terminé leur formation et intégré le comité FOU.

Les 7 autres futures instructrices, Christine El haddad, Deborah Lavaill, Françoise Hasty, Laurie Morvan-Houle, Meriem Sekkouti, Souad Benmebarek et Karianne Duperron-Goulet, termineront leur formation dans les prochains mois.

L'arrivée de ces nouvelles instructrices permettra de proposer plus de places lors des formations et de soutenir localement les équipes dans leurs pratiques en UO.

Accouchement physiologique par le siège

1

formation donnée en avril 2023 par Isabelle Brabant SF.

23

SF formées à l'éventualité d'un accouchement par le siège.





NÉGOCIATION ET MOBILISATION

Cette année a été marquée par l'adaptation au nouveau modèle de soins sage-femme et différentes dispositions de l'entente. Dès janvier 2024, nous faisons les démarches pour demander le renouvellement des lettres d'entente qui prenaient fin le 30 mars.

De nombreux comités paritaires ont été créés, soient :

1. Comité issu de la lettre d'entente n°1 sur le projet pilote de modèle de soins sage-femme, composé de représentant-es de la DSME, du CPNSSS, du SCT ainsi que du RSFQ, incluant notre conseillère syndicale.
2. Comité sur l'amélioration de l'accès aux services de sage-femme issu de la lettre d'entente n°2, composé de représentant-e-s de la DSME, du CPNSSS et du RSFQ, incluant notre conseillère syndicale et la coordonnatrice de la FP.
3. Comité issu de la lettre d'entente n° 5 relative à la création d'un comité paritaire consultatif afin d'échanger sur la reddition de compte.
4. Comité issu de la lettre d'intention n°1 relative aux sages-femmes œuvrant au Centre de santé Inuulitsivik.

Lors de l'AGA tenue en septembre 2023, le comité de négociation a été élu par les membres. Il s'agit de :

1. Amaili Jetté
2. Charli Lessard
3. Meriem Sekkouti
4. Caroline Auclair



PL15 : UN DOSSIER QUI A DÉFINI L'ANNÉE 2023-2024

Le bilan de l'année 2023-2024 témoigne de l'ampleur et de la rapidité de la mobilisation du RSFQ face au dépôt inattendu du projet de loi 15 en mars 2023. Chaque étape a marqué une escalade dans notre lutte pour valoriser la spécificité de la pratique sage-femme et défendre notre droit d'exercer notre profession en toute autonomie afin de maintenir un modèle de soins centré sur la personne.

Dès l'annonce du projet de loi, nous avons rapidement établi des liens avec les partis de l'opposition siégeant à la commission parlementaire. Grâce à notre collaboration, notamment avec le responsable du dossier santé de Québec solidaire, Vincent Marissal, nous avons organisé une conférence de presse pour souligner le dépôt d'une motion à l'Assemblée nationale, qui a été adoptée à l'unanimité, témoignant d'un soutien politique important à notre cause.

En parallèle, nous avons travaillé d'arrache-pied pour déposer en mai un mémoire détaillé, présentant des arguments solides et étayés pour défendre notre position et les intérêts des sages-femmes. Simultanément, nous avons mené de vastes campagnes d'information pour sensibiliser l'opinion publique et mobiliser un plus large public. Nous avons notamment organisé ou participé à de nombreuses séances d'informations approfondies et lancé une lettre ouverte, largement diffusée et soutenue par plus de 13 000 personnes, dont plusieurs personnalités publiques et plus d'une cinquantaine d'organisations de la société civile, dénonçant les risques de la mise sous tutelle médicale de la pratique sage-femme.



Le point culminant de cette mobilisation a été l'organisation de grands rassemblements citoyens à travers le Québec. Ces événements ont permis de réunir des centaines de personnes, de toutes les régions, déterminées à défendre le droit à l'accouchement accompagné par une sage-femme. En outre, nous avons mené une campagne de sensibilisation et de mobilisation auprès des décideurs politiques, notamment en travaillant étroitement avec l'équipe du ministre Dubé, afin de préserver notre autonomie professionnelle, de valoriser notre expertise et de garantir ainsi la qualité et l'accès aux soins et services offerts par les sages-femmes.

Grâce à cette mobilisation soutenue, nous avons obtenu des résultats concrets. Le projet de loi a été amendé de manière significative, notamment en ce qui concerne

la composition du sous-comité chargé d'élaborer les règles de soins, accordant ainsi une plus grande place aux sages-femmes dans la prise de décision. De plus, nous avons obtenu une majorité sage-femme au sein des comités de discipline et d'évaluation de l'acte professionnel de nos membres dans les CMPDSF, garantissant ainsi une capacité de valoriser, défendre et maintenir notre autonomie professionnelle.

Ces avancées sont le fruit d'une collaboration sans précédent entre l'équipe du RSFQ, le conseil d'administration, la FP-CSN, la CSN, nos membres, la Coalition pour la pratique sage-femme, plusieurs autres partenaires et élus. Elles témoignent de l'importance de la mobilisation collective pour faire entendre notre voix et défendre nos droits. Forts de cette expérience, nous restons mobilisé-e-s pour continuer à défendre les intérêts des sages-femmes et à assurer la spécificité de la pratique sage-femme dans notre réseau de la santé.

LA PRATIQUE SAGE-FEMME GAINS MINIMUMS OBTENUS!



GRÂCE À LA MOBILISATION,
GRÂCE À LA POPULATION!

Changements dans la gouvernance clinique pour les SF



ABOLITION DES CSF

Le CSF cessent d'exister le jour de la fusion. ses dossiers et documents deviennent ceux du CMDPSF.



INTÉGRATION AUX CMDPSF

Les CE des CMDP deviennent les CE des CMDPSF avec une SF membre de l'exécutif.



CRÉATION DES DÉPARTEMENTS CLINIQUE DE SAGES-FEMMES

À la fusion des établissements, les RSSF deviennent les chefs de département clinique SF, sous l'autorité du DMSP.



MODIFICATION DES PROCESSUS DE PLAINTES ET DISCIPLINAIRES

Processus similaires à ceux prévus pour les médecins



> Dépôt du Projet de loi 15 par le MSSS

> [Adoption d'une motion à l'assemblée Nationale et conférence de presse](#) ²

> [Dépôt du mémoire sur le projet de loi 15 par le RSFQ](#)

> Rédaction d'amendements

> AGA du RSFQ

> Séance d'information PL15 pour les membres

> Publication de la [Lettre ouverte // Non à la mise sous tutelle de la pratique sage-femme!](#)

2023

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

> Lac-à-l'épaule CA et RSSF ¹

> [Communiqué de presse : Projet de loi 15 – L'association professionnelle des sages-femmes réclame une place en commission parlementaire](#)

> Consultation du MSSS pour le plan d'action en périnatalité et petite enfance 23-28

> Représentations auprès des députés de l'opposition en santé

> Rencontre avec le sous-ministre Bergeron

> Rencontre avec le bureau du ministre Dubé



- > Rencontres avec les attachés politiques du ministre Dubé pour travailler des amendements au PL15
- > [Nombreuses représentations médiatiques](#) 8 9 10
- > Participation de la présidente au panel *Les ratés de la CAQ : perspective féministe, santé des femmes et accès aux soins de santé des femmes*, de la FSSS-CSN

- > Création du comité de transition PL15 du RSFQ

- > Présentation aux RSSF de la LGSSSS et changements de gouvernance à venir
- > Participation de la présidente au sous-comité Constitution des conseils professionnels et interprofessionnels du chantier de gouvernance des établissements du Comité de transition pour la mise en œuvre de la LGSSSS
- > Chantier 2 – Gouvernance des établissements | Constitution des conseils professionnels et interprofessionnels

Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

Février

Mars

2024

- > [Communiqué de presse : PROJET DE LOI 15 Touche pas à nos accouchements! : six grands rassemblements citoyens pour sauver la pratique sage-femme](#)
- > Grands Rassemblements Citoyens : touche pas à nos accouchements à travers la province : Montréal, Québec, Sherbrooke et Gaspésie 3 4 5 6
- > Nombreuses représentations médiatiques 7

- > [Conférence de presse Stop PL15 par la Coalition solidarité santé](#) 11
- > 9 décembre : adoption du PL15 avec amendements sous baillon

- > Présentation des changements pour les SF au congrès de l'Association des Conseils des médecins, dentistes et pharmaciens



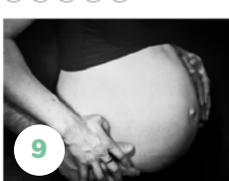
La Coalition pour la pratique sage-femme doit être entendue

[Accueil] / [Opinion] / [Idées]



leDroit

Chronique | Karine Tremblay
Laissez les femmes choisir
 Par Karine Tremblay, La Tribune
 | 5 novembre 2023



Ohdio

Projet de loi du ministre Dubé : les craintes des sages-femmes

Écouter 14 min

Tout terrain



La coalition pour la pratique sage-femme au coeur de la mobilisation du PL15

La mobilisation citoyenne : défendre les droits des personnes qui enfantent et soutenir l'autonomie des sages-femmes

Le Mouvement pour l'autonomie dans l'enfantement a été en charge de la coordination et de la communication de la Coalition pour la pratique sage-femme. Nous nous sommes retrouvés à être particulièrement sollicités pour deux grandes mobilisations entourant les changements législatifs du projet de loi 15 sur la réforme du réseau de la santé et des services sociaux : la campagne de mobilisation « Son autonomie, mes droits, j'y tiens ! » au printemps 2023 et la grande mobilisation « **Pratique sage-femme en danger** » à l'automne 2023.



Roxanne Lorrain, co-coordonnatrice du Mouvement pour l'autonomie dans l'enfantement lors du Grand rassemblement citoyen à Québec

Campagne de mobilisation « Son autonomie, mes droits, j'y tiens ! »

Lancée le 9 mai 2023, la campagne de mobilisation invitait les familles et les sages-femmes préoccupées par les changements découlant du projet de loi 15 à s'exprimer sur le formulaire prévu à cet effet sur le site de l'Assemblée nationale du Québec. Des explications, des questions et des réponses étaient proposées aux citoyen-ne-s. Cette même journée de lancement, la Coalition a participé à la conférence de presse à l'Assemblée nationale du Québec et y a souligné les répercussions sur les familles du projet de loi 15.



Sarah Landry, coordonnatrice de la Coalition pour la pratique sage-femme lors du Grand rassemblement citoyen à Montréal

Grande mobilisation « Pratique sage-femme en danger »

La Coalition pour la pratique sage-femme a publié une lettre ouverte le 27 septembre 2023. Cette lettre cosignée par 500 groupes et personnes puis transformée en pétition avec plus de 13 000 signataires dénonçait la mise sous tutelle de la pratique sage-femme. Cette lettre a été publiée sur La Presse – Le devoir – Le journal de Montréal – Le journal de Québec et a permis une couverture médiatique d'importance (plus de 70 articles, entrevues et podcast).

Roxanne Lorrain, co-coordonnatrice du MAE

« En enlevant des garanties, est-ce qu'il y aura encore moins d'accès aux services ? Beaucoup de femmes craignent de ne plus pouvoir accoucher à la maison ou en maison de naissance et que l'hôpital devienne la seule option. Et pour les nouveaux services, sur la Côte-Nord par exemple, où il n'y a pas encore de service de sage-femme, la peur de n'avoir pas accès aux mêmes services que dans le Québec d'avant la loi 15, est bien réelle. »

a expliqué Sarah Landry, co-coordonnatrice du Mouvement pour l'autonomie dans l'enfantement – [Article Noovo du 24 octobre 2023](#)

Pour la présidente du RSFQ, Josyane Giroux, ce sont les fondements mêmes de la pratique sage-femme qui sont attaqués dans le projet loi 15.

« En abolissant les conseils des sages-femmes et les responsables des services de sage-femme, le ministre Dubé vient démanteler les piliers sur lesquels repose la capacité des sages-femmes à soutenir le choix libre et éclairé et l'offre des trois lieux de naissance au sein de notre réseau de la santé et ce, depuis près de 25 ans. Ce ne sont pas des "avancées", pour reprendre ses propres mots, mais une transformation radicale qui met en danger notre profession ! »

Dans cette mobilisation sans précédent, nous tenons à remercier tout particulièrement la FP-CSN, dont Danny Roy, Lucie Tessier et Ariane Jamin, la CSN, dont Caroline Senneville, Nancy Poirier, Marjorie Houle et son équipe du Service des relations de travail, module Recherche et condition féminine, Charles Gagnon et son équipe du Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale, et les membres du COCO de la Coalition pour la pratique sage-femme, dont Lysane Grégoire, Lorraine Fontaine, Marie-Ève Blanchard et Sabrina Desbiens. Un merci tout spécial à Jason Brochu-Valcourt, conseiller en communications de la FP-CSN, pour son engagement indéfectible dans ce dossier et ses conseils avisés, qui ont réellement fait une différence. Nous souhaitons également exprimer notre gratitude à l'équipe du Mouvement pour l'Autonomie dans l'enfantement – Sarah Landry, Roxanne Lorrain et Sabrina Sahed – pour leur militantisme et leur implication remarquables. Tout cela a été rendu possible grâce à l'engagement de toutes ces personnes envers la pratique sage-femme et à leur soutien sur les plans médiatiques, politiques, stratégiques et logistiques, voire même moral, il faut se le dire !

Une mobilisation à toute épreuve qui a porté ses fruits !

Le dossier du PL15 a demandé une implication et une mobilisation sans faille de la part des citoyen·nes et sages-femmes. Cette mobilisation a été menée par le Coco de la Coalition pour la pratique sage-femme dont fait partie le RSFQ.



PL15 Une mobilisation et des retombées sans précédent!

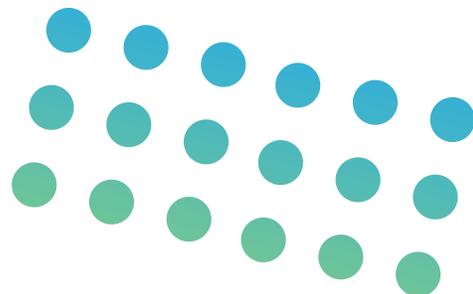
ACTIONS MISES EN PLACE AVEC LE COCO

- Campagne de mobilisation: outils visuels, groupe FB, site Web, etc.
- Lettre ouverte « Non à la mise sous-tutelle médicale ».
- Relations médias
- Représentations politiques
- Lettres aux député·e·s
- Grands rassemblements citoyens « Touche pas à nos accouchements »
- Partage de témoignages sur les réseaux sociaux

LES RETOMBÉES MÉDIATIQUES ET POLITIQUES

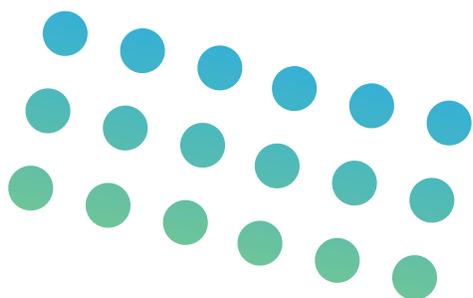
- ✓ Publication de la lettre ouverte par 3 grands médias nationaux
- ✓ Plus de 13 000 signatures en soutien à la lettre ouverte
- ✓ Plus de 70 retombées presse en seulement 2 mois
- ✓ Le soutien des députés de l'opposition en santé
- ✓ Rencontre avec le sous-ministre en santé et les attachés politiques

RÉSULTAT: GAINS MINIMUM OBTENUS!



TRAVAUX DE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

Au début de l'année 2023, deux midi-causeries ont été organisés en collaboration avec Marie-Ève Pinard, coordonnatrice du Service de soutien à la négociation de la CSN et conseillère syndicale sur le dossier de l'équité salariale avec le RSFQ depuis plusieurs années. Ces rencontres ont permis d'aborder les enjeux liés à l'équité salariale dans la profession de sage-femme, d'expliquer l'historique de la participation du RSFQ aux travaux de maintien, ainsi que le processus d'évaluation des emplois et le règlement des plaintes qui ont conduit à l'obtention de la relativité salariale, avec des hausses importantes et une rétroactivité versée à l'ensemble de nos membres entre novembre 2023 et mars 2024. Pour faciliter le suivi de ces changements, un outil de vérification a été intégré au [Guide des membres du RSFQ](#) en ligne. Parallèlement, les travaux de maintien pour 2021 sont en cours. Entre octobre 2022 et juin 2023, de nombreuses sages-femmes et RSSF ont rempli un questionnaire afin d'évaluer leur emploi et les changements ayant eu lieu dans la profession entre 2011 et 2016. Ces derniers sont actuellement analysés par une équipe d'évaluateurs des associations membres du [programme général d'équité salariale du secteur de la santé et des services sociaux](#), dont Caroline Auclair SF pour le RSFQ. Nous espérons conclure ces travaux en 2025.



LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Cette année a été marquée par l'ouverture de différents SSF ainsi que par l'implication du RSFQ dans le déploiement de projets innovants impliquant des sages-femmes. D'ailleurs, le CA du RSFQ a pris une résolution importante pour appuyer le projet de Clinique de grossesse normale intégrée, financé par l'IPAM et soutenu par la Direction Santé Mère-Enfant du MSSS, en collaboration avec le Centre d'obstétrique et de gynécologie de la Cité à Québec, la Direction famille enfance jeunesse et l'équipe de la MdN de la Capitale-Nationale du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Ces bases ont pour but de soutenir la mise en place de la collaboration interprofessionnelle dans différents projets impliquant des sages-femmes et de souligner l'importance d'une bonne compréhension de l'exercice professionnel des sages-femmes.

- > La pleine autonomie des sages-femmes dans l'exercice de leur profession doit être garantie par le projet. Il doit donc être entendu que lorsque les sage-femmes prennent en charge un suivi de grossesse, celles-ci ont la pleine responsabilité jusqu'au moment du transfert de la responsabilité au médecin. Plus spécifiquement, puisque la sage-femme continuera de répondre de ses activités auprès de son ordre professionnel et qu'en cas d'incident, elle sera jugée sur sa pratique en fonction de son champ d'exercice et ses normes professionnelles, elle doit pouvoir prendre ses décisions en toute liberté dans ce contexte de collaboration.
 1. Il sera précisé par les chargés et participants au projet le mécanisme de ce transfert.
 2. Qu'il soit reconnu par les différentes parties prenantes au projet que lorsqu'elles exercent dans le cadre de leur profession, les sages-femmes ont le même degré de responsabilité professionnelle que les médecins. Elles ne peuvent donc pas exercer en subordination, mais bien en collaboration.
 3. Conséquemment, les infirmières, qui n'ont pas l'entière responsabilité du suivi de l'évolution de la grossesse, à la différence des médecins et des sages-femmes, se rapportent à l'un ou à l'autre dépendamment de qui a la responsabilité.
 4. En ce sens, les différents documents explicatifs, ententes ou annexes au projet doivent refléter cette compréhension.
- > Les responsables du projet doivent s'assurer de la couverture de la sage-femme par son assurance responsabilité professionnelle.

Suite à ces travaux menés par le CA, lors de l'AGA en septembre 2023, l'assemblée a voté la création d'un comité d'innovation professionnelle sage-femme. Le recrutement et les travaux du comité ont débuté à l'hiver 2024.

Les jalons soulignés dans le déploiement et le développement

Septembre 2023

- > Célébration des 20 ans de la MdN de la Rivière à Nicolet.
- > Une étape importante est franchie en Abitibi-Témiscamingue pour l'ouverture des services avec [l'autorisation de l'embauche de 3 sages-femmes.](#)

Janvier 2024

- > [Inauguration de la 5^e Maison Bleue à Montréal-Nord.](#)

Octobre 2023

- > [Début des services sage-femme dans la Côte de Gaspé.](#)
- > Célébration des 10 ans de la MdN du Fjord-au-Lac.

Février 2024

- > [Inauguration des services sage-femme de la Vallée, à Salaberry-de-Valleyfield.](#)

De gauche à droite : Camille Deschamps, du comité de parents, Cynthia Perreault SF et RSSF, Marlène Yonlonfoun SF et Laurence Montreuil, du comité de parents, lors de l'inauguration du SSF.



Retour des naissances dans les communautés

L'année 2023 a été marquante pour la communauté de Kitigan-Zibi avec la célébration d'une naissance sur le territoire, accompagnée par la sage-femme autochtone Amanda Dawn Commonda, qui fait partie de l'équipe de la MdN du Boisé-de-Blainville. Ce retour des naissances dans les communautés est primordial pour que les femmes et personnes enceintes puissent être entourées des êtres qui leur sont chers, dans leur langue et dans le respect de leurs traditions et de leur culture.

Voici les comités et conseils liés au développement de la profession sur lesquels siège la présidente :

- > Comité paritaire consultatif sur le développement de la pratique SF (MSSS, RSFQ, OSFQ, UQTR, CPPSF, représentant des CI(U)SSS, Association des omnipraticiens en périnatalité du Québec et Association des obstétriciens gynécologues du Québec).
 - Sous-comité pour l'amélioration de la collaboration interprofessionnelle.
- > Comité paritaire pour le développement des SSF dans les communautés autochtones non conventionnées (MSSS, nombreux partenaires représentants des communautés et organisations autochtones, certains établissements de santé et instances SF).
- > Table sectorielle mère-enfant du MSSS.
- > Comité de coordination de la [Coalition](#) pour la pratique SF.
- > [Conseil d'administration de l'ACSF.](#)
- > Membre du noyau initial de la Concertation nationale en périnatalité.
- > Membre du noyau de la [cellule ENVIE.](#)

PRÉSENCE MÉDIATIQUE ET RAYONNEMENT

Une bonne partie de la présence médiatique de 2023-2024 fut centrée sur le PL15 dont les actions et les retombées sont détaillées dans le dossier PL15 aux pages 12 à 17.

5 mai – Journée internationale des sages-femmes

Cette année nous avons souligné les 25 ans de la légalisation de la pratique sage-femme au Québec. Depuis un quart de siècle, les sages-femmes québécoises offrent aux familles l'accès à des soins respectueux, sécuritaires et centrés sur les besoins des femmes et personnes enceintes. En reconnaissant et en intégrant pleinement la pratique sage-femme dans notre système de santé, nous honorons leur expertise, leur contribution et leur engagement envers la santé maternelle et du nouveau-né, tous des piliers essentiels dans la construction d'un système de santé plus inclusif et plus humain.

Nouvelle présence sur X

Nous avons profité de la date symbolique du 5 mai pour nous lancer sur le [réseau social X](#) (anciennement Twitter). Nous profitons de cette plateforme pour développer nos liens médiatiques et politiques. Suivez-nous si ce n'est déjà fait !

Les sages-femmes ajoutées à la liste intangible de l'héritage culturel de l'humanité!

Au milieu des luttes pour la reconnaissance de la pratique sage-femme, il y a des nouvelles qui réchauffent le cœur et l'âme de tous ceux et celles qui se battent pour préserver les connaissances et compétences qui existent depuis des millénaires. En décembre 2023, la pratique sage-femme à travers le monde a été reconnue par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité !

Soutien à la campagne de NCIM sur la fin aux évacuations forcées pour l'accouchement

NCIM a lancé une campagne épistolaire pour aider à ramener les naissances dans les communautés autochtones grâce à l'expansion des services de sages-femmes autochtones. Le RSFQ a soutenu le déploiement de cette campagne pour mettre fin à la pratique cruelle, coûteuse et inutile des évacuations forcées pour l'accouchement.



NCIM
NATIONAL COUNCIL of
INDIGENOUS MIDWIVES

33^e congrès de l'International Confederation of Midwives (ICM)

Josyane Giroux, présidente, et Myriam P. Bertrand, coordonnatrice générale, ont participé activement au 33^e congrès de l'ICM à Bali du 11 au 14 juin 2023. Josyane a présenté une conférence intitulée "Leadership associatif et maintien des compétences sages-femmes", mettant en avant l'innovation de la transition des formations vers un modèle en ligne, projet mené par Julie Anne Leroux, ex-chargée des formations, lors de la pandémie en 2020.

Ce congrès a été une occasion précieuse d'établir des liens avec des sages-femmes éminentes du monde entier. Nous avons assisté à des présentations captivantes qui ont élargi nos perspectives et renforcé notre réseau professionnel. Le RSFQ est déterminé à poursuivre cette collaboration fructueuse et à représenter fièrement la spécificité des sages-femmes du Québec.



De gauche à droite : Céline Lemay SF, Myriam P. Bertrand, coordonnatrice générale du RSFQ, Josyane Giroux SF et présidente du RSFQ, Lili-Rose Lamarche, assistante de recherche UQTR, Raymonde Gagnon SF et Marie-Claude Masson SF.

Congrès ACSF

Josyane Giroux, Myriam P. Bertrand et Amaili Jetté étaient présentes lors du congrès annuel de l'ACSF à Ottawa, où Amaili a eu l'opportunité de présenter « La spécificité de la pratique sage-femme au Québec ».



Semaine de la santé durable

Dans le cadre de la Semaine de la santé durable 2024, organisée par l'Association pour la Santé Publique du Québec, Josyane Giroux, présidente du RSFQ, et Sarah Landry, co-coordonnatrice du MAE, ont présenté [la première cause d'hospitalisation au Québec](#). Contre toute attente, ce n'est ni une maladie, ni une blessure : c'est la naissance d'un enfant !

An infographic titled "L'état de la situation de la maladie au Québec" with the subtitle "La première cause d'hospitalisation au Québec". It features two circular portraits: Sarah Landry on the left and Josyane Giroux on the right. At the bottom left is the logo for "SEMAINE DE LA SANTÉ DURABLE" and at the bottom right is the slogan "Ensemble pour la réduction de la maladie".

Retrouvez nos articles, publications et communiqués de presse sur notre site web dans la section [ACTUALITÉS](#), sur notre [page Facebook](#) et le [groupe FB privé](#).

NOUVEAU!

Nous sommes maintenant sur [X](#) pour étendre la portée de nos revendications. Suivez-nous!



PROJETS

PROJET CART-RSFQ : ACCROÎTRE L'ACCÈS À L'AVORTEMENT GRÂCE AUX SAGES-FEMMES

Le RSFQ a activement participé au [projet CART](#), une initiative d'envergure rassemblant divers acteurs à travers le Canada et visant à améliorer l'accès à l'avortement. Grâce au financement de l'ACSF et de Santé Canada, ce projet a permis d'explorer le rôle éventuel des sages-femmes dans la prestation de soins abortifs.

Au Québec, le RSFQ s'est engagé à promouvoir la reconnaissance de ce rôle. Le CA a adopté l'énoncé de principe de l'ACSF, affirmant que l'avortement fait partie intégrante de la pratique sage-femme.

Sous la gouverne d'Amaili Jetté, le projet a permis de mettre en œuvre plusieurs actions :

- > **Collaboration** : Un partenariat étroit a été établi avec l'OSFQ pour faire reconnaître les soins d'avortement faisant partie de la grossesse et le rôle indéniable des sages-femmes à l'offre de services.
- > **Développement de ressources** : Le projet voit à la création de matériel de formation pour équiper les sages-femmes des compétences nécessaires à la prestation de soins d'avortement sécuritaires.
- > **Plaidoyer** : Le RSFQ a mené des actions de plaidoyer pour promouvoir le rôle des sages-femmes dans les soins en avortement et pour sensibiliser à l'importance de l'accès à ces soins.
- > **Sensibilisation** : Une attention particulière a été portée aux besoins des communautés autochtones et racisées en matière de droits de santé sexuelle et reproductive.

Actions réalisées dans le cadre du projet :

- > Adoption de l'énoncé de principe de l'ACSF par le RSFQ;
- > Collaboration renforcée avec l'OSFQ, l'ACSF et des acteurs clés en Interruption de grossesse (IG);
- > Participation au colloque CART du 22 février;
- > Développement d'outils cliniques et de ressources pour soutenir la formation des sages-femmes;
- > Augmentation de la visibilité auprès des acteurs clés du rôle des sages-femmes dans les soins d'avortement.

Le projet CART-RSFQ a posé les bases d'une amélioration de l'accès à l'avortement au Québec. En faisant reconnaître le rôle des sages-femmes dans la prestation de ces soins, le projet contribue à ce que toutes les personnes puissent avoir accès à des services de santé reproductive de qualité. Le RSFQ reste déterminé à soutenir les sages-femmes dans l'intégration de ces soins dans leur pratique.



Mélina Castonguay, Amaili Jetté, Françoise Hasty et Alix-Ann Boucher-Gendron, stagiaire, lors de la séance intensive CART-RSFQ, fév 2024.



Alix-Ann Boucher-Gendron, stagiaire, Amaili Jetté et Valérie Perrault au Colloque CART à Ottawa, fév 2024.

NOS PARTENAIRES



